

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX
(Haute-Vienne)

DECISION DU PRÉSIDENT
n°2024-144 du 26 novembre 2024

Objet : Marché d'assurance – Lot 3 : flotte automobile – Avenant n°3

LE PRESIDENT,

Vu la délibération n° 2023-107 du 7 septembre 2023 portant élection du Président ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux différentes délégations de compétences accordées par le Conseil Communautaire au Président ;

Vu la délibération n°2023-116 du Conseil Communautaire en date du 7 septembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président et subdélégation aux Vice-Présidents ;

Vu la décision du Président n°2021-136 du 1^{er} décembre 2021 relatif au marché d'assurance – Lot 3 : flotte automobile – Avenant n°2;

Considérant l'avenant n°3 ci-joint,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est conclu, avec SMACL assurances sis 141 avenue Salvador Allende – 79031 NIORT cedex 9 un avenant n°3 au lot 3 – Flotte automobile du marché d'assurance IARD établi pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024.

L'avenant n°3 est établi afin d'inclure et de retirer des véhicules à la flotte.

Article 2 : Cet avenant prend effet le 20 septembre 2024, porte le nombre de véhicule à 9 et le montant du marché à 3 161,27 €.

Article 3 : Il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,



Patrick DARY

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20241128-DP2024-AR
Date de télétransmission : 28/11/2024
Date de réception préfecture : 28/11/2024

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

...../.....

(MSM197)

INTERCALAIRE V

LE 20/11/2024

1

ETAT DES VEHICULES
ASSURES

CONTRAT NO : 3

AVENANT NO : 3

70458 / K COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ST Y

NUM	G	MARQUE	TYPE	IDENTIFICAT.	MISE CIR	CARACTERISTIQUES	USAGE	F	FCHISE	EFFET	CLAUSES PR.	RESILIATION
5	8	SOLIS	TRACTEUR	ES-297-YT	22122017	P.R.	SAS	3	99999	01012021		27082024
8	0	RENAULT	CLIO	GV-863-FG	20022024	P.F.	5	SAS	3	99999	23022024	
9	8	KUBOTA	L 1382	KBTLBCHRHP8H	16092024	P.R.	SAS	3	99999	13092024		
10	8	ERREUR	DE	SAISIE	04102024	P.R.	SAS	3	99999	04102024		04102024
11	4	BOCKMANN	REMORQUE	WBCKOMAA9002	04102024	P.F.	SAS	3	99999	04102024		

NBRE VEHICULES EDITES 5
NBRE TOTAL VEHICULES ASSURES 9